



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses

Résumé des conférences et travaux

117 | 2010
2008-2009

Histoire et doctrines du christianisme latin (Antiquité tardive)

Histoire et historiographie du christianisme tardoantique

Michel-Yves Perrin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asr/830>
ISSN : 1969-6329

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2010
Pagination : 225-230
ISBN : 978-2-909036-37-3
ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Michel-Yves Perrin, « Histoire et historiographie du christianisme tardoantique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 117 | 2010, mis en ligne le 26 janvier 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asr/830>

Tous droits réservés : EPHE

Chaire : Histoire et doctrines du christianisme latin (Antiquité tardive)

Conférences de M. Michel-Yves Perrin

Chargé de conférences

Histoire et historiographie du christianisme tardoantique

Le « dossier du donatisme » dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

Le Livre X de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée donne aux chapitres 5-7 le texte de six documents officiels, dont cinq lettres de l'empereur Constantin concernant les affaires religieuses africaines :

1. HE X, 5, 1-14 : Lettre de Constantin et Licinius à un haut administrateur (le gouverneur de la province de Palestine ?) ordonnant la tolérance religieuse et la restitution de tous les biens confisqués aux chrétiens (au plus tôt 13 juin 313) [S. Corcoran, *The Empire of the Tetrarchs. Imperial Pronouncement and Government AD 284-324*, Revised Edition, Oxford, 2000, n° 66, p. 158-160, et n° 34, p. 189].

2. HE X, 5, 15-17 : Lettre de Constantin à Anulinus, proconsul d'Afrique, ordonnant la restitution de ses biens à « l'Église catholique » (hiver 312 / 313) [Corcoran, n° 59, p. 153].

3. HE X, 5, 18-20 : Lettre de Constantin à Miltiade, évêque de Rome, et à Marc sur la réunion d'une commission d'arbitrage à Rome à propos des affaires d'Afrique (juin 313) [Corcoran, n° 67, p. 160].

4. HE X, 5, 21-24 : Lettre de Constantin à Chrestus, évêque de Syracuse sur la réunion d'un concile en Arles (printemps 314) [Corcoran, p. 304].

5. HE X, 6 : Lettre de Constantin à Cécilien, évêque de Carthage, sur des dons impériaux à « l'Église catholique » (hiver 312/313) [Corcoran, n° 60, p. 153].

6. HE X, 7 : Lettre de Constantin à Anulinus, proconsul d'Afrique, accordant l'immunité des *munera* aux clercs de « l'Église catholique » (février 313) [Corcoran, n° 63, p. 155].

En charge du livre X dans le cadre d'un projet international de nouvelle traduction commentée de l'*Histoire ecclésiastique* initié par Lorenzo Perrone (Université de Bologne), on a présenté dans le cadre d'un *work in progress* une série d'observations et d'interrogations préliminaires sur cette section documentaire avant de proposer les premiers éléments d'un commentaire perpétuel.

On sait que seule une partie de la tradition manuscrite (ATERM pour reprendre les sigles de l'édition Schwartz, *GCS IX/3*, Leipzig, 1909, p. XVII-XLVII) la comporte. À la suite d'Eduard Schwartz la plupart des critiques ont admis que

la présence d'une telle double tradition témoignait pour une double édition eusébiennne, la première dotée des chapitre 5-7, la seconde en étant privée. Cette omission serait liée à la volonté d'Eusèbe de pratiquer une véritable *abolitio nominis*, celle du nom de Licinius qui apparaît en 5, 1 dans l'introduction à la section documentaire et dans le premier document (5, 4), dit « édit de Milan ». Cette hypothèse s'appuie sur une série de variantes dans les livres VIII et IX caractérisées par l'omission du nom de Licinius. S'y ajoute un parallèle à une telle pratique issu de la traduction syriaque (éditée par Wright et Mc Lean en 1898 sur la base de deux manuscrits, l'un daté de 462, l'autre assignable au VI^e s.) : le nom de Crispus y a disparu. Il faudrait donc considérer, en remontant la chronologie à la suite de Timothy Barnes (« The Edition of Eusebius' *Ecclesiastical History* » [1981], repris dans *id.*, *Early Christianity and the Roman Empire*, Londres, 1984 [CS 207], XX), qu'Eusèbe a donné une dernière édition de l'*HE* après 326, date de l'assassinat de Crispus ; cette édition aurait été précédée entre 324 et 326 d'une édition où le nom de Licinius aurait été aboli et la section documentaire supprimée. Celle-ci figurait dans une édition postérieure au printemps 314, date du plus récent document qu'elle comporte (n°4 : lettre à Chrestus de Syracuse), et antérieure à 324 (Barnes précise même avant la première guerre de Licinius et Constantin en 316).

Ce schéma a été généralement reçu dans la doctrine récente. Cependant Andrew Louth (« The Date of Eusebius' *Historia Ecclesiastica* », *Journal of Theological Studies*, n. s. 41, 1990, p. 111-123, ici p. 116), dans un article qui constitue une mise au point très équilibrée sur le problème des éditions de l'*HE*, a rappelé que Hugh Jackson Lawlor, dans une importante section de ses *Eusebiana. Essays on the Ecclesiastical History of Eusebius, Bishop of Caesarea* (Oxford, 1912, p. 243-262 : « The Earlier Forms of the *Ecclesiastical History* »), avait émis de sérieuses objections à une valorisation qu'il estimait excessive des variantes caractérisées par l'absence du nom de Licinius. Il les jugeait comme nullement systématiques pour en conclure à l'existence de deux éditions eusébiennes, les considérait comme des révisions de copistes, et ajoutait que *HE* X, 2, 2 qui annonce la section documentaire, est transmis par la totalité ou presque de la tradition manuscrite, ce qui met à l'évidence à mal la thèse d'une révision eusébiennne dans une perspective de censure antiliciniennne. Il faut ajouter que le nom de Licinius, dans la section qui nous intéresse, ne se trouve que dans la phrase introductive aux documents (5, 1) et dans « l'édit de Milan » (5, 4) ; ailleurs il n'en est pas question. Il faudrait considérer, dans l'hypothèse de Schwartz, que l'ensemble de la section documentaire forme un bloc inséparable.

Au premier abord tel semble être le cas : à lire de manière cursive le livre X on a l'impression d'un véritable aérolithe tombé dans le champ de l'*HE*. Sauf erreur, une telle succession de documents sans aucune transition autre que leurs titres, bref un tel empilement par simple juxtaposition, ne possède guère de parallèles dans l'œuvre historique d'Eusèbe. La *Vita Constantini* offre certes deux cas de citations à la file de documents officiels : d'une part, en VC III, 60-62 sont citées

une lettre de Constantin aux Antiochiens qui réclament Eusèbe comme évêque (III, 60), puis une lettre du même à Eusèbe sur le même sujet (III, 61), puis une autre lettre impériale aux évêques réunis à Antioche ayant toujours le même objet (III, 62). D'autre part, en VC IV, 35-36 sont citées sans transition autre que leurs titres deux lettres de Constantin à Eusèbe. On soulignera cependant qu'il s'agit dans les deux cas de dossiers d'ampleur bien moindre que la section ici étudiée de l'*HE* et d'une plus grande unité thématique. Il est à noter enfin que Nicéphore Callixte (*Histoire ecclésiastique* VII, 40-43 : PG 145, col. 1300-1308) qui, au début du XIV^e siècle, reprend dans un ordre quelque peu différent (n° 1, 2, 6, 5, 3, 4) la totalité de la section documentaire, ne manque pas d'introduire soigneusement chacun des documents qu'il cite ; il est vrai qu'il ne reprend pas les titres présents dans Eusèbe.

Schwartz et ses épigones ont sans doute mesuré le déséquilibre que la section documentaire entraînait dans l'économie du livre X et proposé d'y voir la section conclusive d'une première édition de ce même livre. Se tromperait-on en suggérant que l'*Adversus Parmenianum* d'Optat de Milev, dont une version préservée dans un manuscrit autrefois à l'abbaye Saint-Paul de Cormery (aujourd'hui BnF, Paris latin 1711) comporte un appendice formé de dix documents issus des archives publiques et ecclésiastiques, a pu implicitement constituer un modèle pour cette hypothèse, et cela d'autant plus que la section documentaire du livre X forme une source unique pour l'histoire de la crise donatiste ? Le cas du *Contre les donatistes* est-il cependant transposable à celui de l'*Histoire ecclésiastique* lors même qu'Optat fait directement référence au fil de son œuvre à un dossier de ce type qui appuie sa démonstration (cf. M. Labrousse, *SC* 412, p. 57-68), alors que ce n'est pas le cas chez Eusèbe ? Eusèbe annonce simplement en *HE* X, 2, 2, l'érection « d'une stèle sacrée, au moment favorable, au fil de l'œuvre ». Le caractère très heurté de la composition du livre X répond-il à cette nécessité ?

Ces considérations conduisent à suggérer la nécessité d'un réexamen approfondi d'un certain nombre de déductions de l'écotique schwartzienne. Cf. F. Winkelmann (« Eduard Schwartz, Eusebius Werke ; Die *Kirchengeschichte* [GCS IX/1-3, Leipzig 1903-1909]. Eine vorbildliche Edition », *Zeitschrift für antikes Christentum*, 8, 2004, p. 59-78, ici p. 71 sq.) me paraît aller dans le même sens. Il conviendrait en particulier de reprendre la question de l'interprétation des variantes attachées au nom de Licinius – variantes d'auteur ou variantes de copistes –, le rapport entre la traduction syriaque et l'original eusébien, le poids à accorder au témoignage de Nicéphore Callixte, les modalités de citation des documents dans l'*Histoire ecclésiastique* enfin ; il serait utile ici de poursuivre les analyses d'Erica Carotenuto (*Tradizione e innovazione nella Historia ecclesiastica di Eusebio di Cesarea*, Bologne, 2001) pour étudier la technique même d'enchaînement des citations, et plus généralement donner une analyse rhétorique du travail de la citation dans l'*HE*. En effet, ces problèmes de chronologie de la composition du livre X et de sa structuration peuvent avoir une incidence non négligeable sur le commentaire même du livre, et en particulier sur celui de la section documentaire.

HE X, 5-7 cite donc six documents officiels. Depuis Otto Seeck au moins (« Das sogennante Edikt von Mailand », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 12, 1891, p. 381-386), le premier document cité est considéré comme une lettre envoyée par la chancellerie de Licinius au gouverneur de Palestine pour mettre en œuvre les mesures arrêtées de concert par Constantin et Licinius à Milan en février 313 dans les territoire autrefois soumis à Maximin Daia, de même que le texte cité par Lactance en *De mortibus persecutorum* 48 est la missive adressée au gouverneur de Bithynie. Ce texte est donc de provenance orientale, et les arguments avancés par Clémence Dupont (« Décisions et textes constantiniens dans les œuvres d'Eusèbe de Césarée », *Viator*, 2, 1971, p. 1-32, ici p. 4) pour lui attribuer une provenance occidentale – ce serait le seul document non occidental de la section documentaire ; Eusèbe avertit ses lecteurs qu'il traduit ces épîtres du latin en grec – ne paraissent pas décisifs à l'encontre de la lettre même du document qui indique un contexte oriental lié à la politique de Galère et Maximin Daia envers les chrétiens (HE X, 5, 9 : « puisque une autre règle avait été fixée dans les temps antérieurs »). En conséquence, le dossier documentaire associe un texte de provenance orientale à cinq textes de provenance clairement occidentale. La réunion ou l'amalgame de ces deux *partes* paraît donc être le fait d'Eusèbe ou moins probablement d'une source intermédiaire.

Après les remarques pionnières d'Otto Seeck (« Quellen und Urkunden über die Anfänge des Donatismus », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 10, 1889, p. 505-568, ici p. 513), la critique ne s'est interrogée qu'assez récemment sur le canal par lequel la documentation occidentale était parvenue à Eusèbe. On sait le peu d'intérêt ou d'information dont dispose Eusèbe sur l'Afrique : dans l'*HE*, hormis la section documentaire, il est question de lettres en latin de Cyprien de Carthage et de ses collègues (HE VI, 43, 3) qui pouvaient avoir circulé en Orient bien avant la composition de l'*HE* comme il appert d'un fragment d'une lettre de Denys d'Alexandrie cité par Eusèbe (HE VII, 7, 5) à propos des controverses sur la réintégration des *lapsi*. Et Eusèbe évoque les nombreux martyrs en Afrique, Maurétanie, Thébaïde et Égypte (HE VIII, 6, 10 ; cf. *Mart. Pal.* 13, 12). Dans la *Vita Constantini*, les mentions de l'Afrique sont, à l'exception de la courte évocation des troubles africains en I, 45, issues de documents constantiniens cités par Eusèbe (VC II, 66 et III, 19, 1), et plus généralement, la quinzaine de documents officiels qu'il cite concernent tous l'Orient et lui étaient aisément accessibles. Dans la *Chronique* d'Eusèbe-Jérôme, la mention de Donat pour l'année 328 est un ajout hiéronymien (cf. Giorgio Brugnoli, *Curiosissimus excerptor. Gli additamenta di Girolamo ai Chronica di Eusebio*, Pise, 1995, p. 89).

Seeck a fait l'hypothèse que c'était Ossius de Cordoue qui avait transmis à Eusèbe ce dossier à l'occasion de ses missions en Orient à partir de l'automne 324, et particulièrement du concile de Nicée où Eusèbe et Ossius avaient siégé de concert : il pouvait s'appuyer sur la mention d'Ossius dans la lettre de Constantin à Cécilien de Carthage (n° 5 : HE X, 6, 2). Il va de soi que cette hypothèse est immédiatement caduque si l'on admet une composition du livre X avant 324.

B. H. Warmington (« The Sources of some Constantinian Documents in Eusebius' *Ecclesiastical History and Life of Constantine* », *Studia Patristica*, 18, 1985, p. 93-98) veut identifier les informateurs d'Eusèbe à de hauts fonctionnaires romains sans pouvoir préciser mieux le contexte de leur rencontre avec Eusèbe. Erica Carotenuto (« Six Constantinian documents (Eus. *HE* 10, 5-7) », *Vigiliae Christianae*, 56, 2002, p. 56-74, ici p. 68-69) propose une provenance romaine dans un milieu antidonatiste. De cette dernière hypothèse, on peut retenir l'idée que le dossier pouvait se trouver entre les mains de l'un des évêques appelés à juger de l'affaire donatiste. En effet, dans la lettre à Miltiade (n° 3) Constantin déclare « avoir joint à sa correspondance les copies des documents envoyés par Anulinus », mais sans doute aussi sa propre correspondance pour que le dossier soit intelligible, soit les documents n° 2, 5 et 6. Il est probable qu'il en fut de même pour les évêques réunis en Arles le 1^{er} août 314.

Dès lors, le dernier document cité par Eusèbe dans l'ordre chronologique étant la lettre de convocation adressée à Chrestus de Syracuse, il semble tout naturel de conclure non seulement que le dossier provient d'une personne ayant participé au concile d'Arles, mais encore que, le seul élément particularisant de ce dossier étant précisément la lettre à Chrestus, c'est celui-ci, comme l'a suggéré à maintes reprises Timothy Barnes (ultimement « The young Constantine as judged by his contemporaries », *Konstantin der Grosse. Geschichte – Archäologie – Rezeption. Internationales Kolloquium 10-15 Oktober 2005, Universität Trier, Trèves*, 2006, p. 3-19, ici p. 18), ou quelqu'un qui lui était lié – un proche ou un successeur – qui est à l'origine du dossier fourni à Eusèbe. Les informations relatives à Chrestus de Syracuse sont malheureusement extrêmement réduites : elles se limitent à cette lettre et à sa mention dans des documents issus du concile d'Arles (cf. PCBE, 2. Italie, s. v. Chrestus). Si l'on ajoute que l'on ignore à peu près tout de ses successeurs sur le siège de Syracuse jusqu'à la fin du v^e siècle et en l'occurrence Eulalius qui apparaît dans des documents liés au schisme symmachien, on conviendra qu'il est très difficile de préciser le mode de transmission de ce dossier à Eusèbe : voyage de Chrestus en Orient, ou de l'un de ses proches ? Toutes les hypothèses sont permises.

Est-il invraisemblable de supposer que le dossier transmis à Eusèbe était plus abondant que celui qui figure dans l'*HE* et qu'Eusèbe a donc probablement fait des choix et peut-être modifié l'ordre du dossier ? Par exemple, que si les documents étaient présentés dans l'ordre chronologique, il en a clairement changé l'ordonnance. Selon quels critères ? Le contexte introductif et conclusif du dossier invite à y lire une célébration des bienfaits de Constantin (et de Licinius si l'on fait l'hypothèse d'une première édition antérieure à 324) (cf. *VC* I, 41, 3 qui mentionne la restitution des propriétés chrétiennes opérée après le Pont Milvius et les dons faits aux Églises [I, 42, 2], dispositions qui ne sont pas spécifiques à l'Afrique).

Simplement, les lettres à Miltiade et Chrestus (n° 5 et 6) évoquent surtout les conflits des chrétiens en Afrique et les efforts faits par Constantin pour y mettre un terme. Est-ce que cette situation ne pouvait pas trouver un écho

dans l'expérience même d'Eusèbe ? La crise mélitienne et la crise arienne viennent immédiatement à l'esprit : un choix dicté par une allusion implicite à la première ne poserait pas de difficulté dans le cadre de l'hypothèse Schwartz d'une première édition de la section documentaire, quelle que soit sa position dans l'œuvre, entre 314 et 316 ; la seconde en revanche, assurément à l'évidence, sauf à se libérer de la chronologie schwartzienne et accepter la possibilité d'une rédaction après la chute de Licinius. Le parallèle est frappant entre les lettres de Constantin à Arius et Alexandre à l'automne 324 citées dans la VC II, 54-60 et bien des passages de ce dossier documentaire.

C'est dire que le commentaire de ces textes devra mettre l'accent sur le contexte eusébien possible ou probable et les centres d'intérêt qui furent les siens, sans négliger pour autant les éléments proprement liés à la crise donatiste.

Le premier essai de commentaire perpétuel du « dossier du donatisme » eusébien a permis d'apporter un certain nombre de corrections, de précisions et d'éclaircissements. Ils seront publiés dans le volume de commentaire en préparation. Il convient de souligner l'importance de l'édition et traduction commentée donnée par Henri de Valois en 1659 (Paris, Antoine Vitré), et plus généralement l'intérêt des travaux des successeurs de Valois et prédécesseurs de Schwartz. Relégués dans l'oubli par l'édition de ce dernier, ils sont pourtant fort utiles au commentateur moderne.

En ouverture de chaque séance le chargé de conférences a présenté quelques publications ou découvertes récentes dans le champ de l'histoire du christianisme tardoantique.